



Communiqué de presse

REVUE STRATEGIQUE

la CGT Fonction publique n’y participe toujours pas !

La Direction Générale de l’Administration de la Fonction Publique réunit ce jour les organisations syndicales dans le cadre de la revue stratégique Fonction Publique en présentant d’un soi-disant bilan de la Loi dite de Transformation de la Fonction Publique.

Bien que que la CGT Fonction publique n’a cessé de demander un bilan de cette loi, le document transmis, intitulé « échanges sur la loi de transformation de la fonction publique » pour la réunion de ce jour est consternant. Nous ne pouvons que constater un bilan partial voire mensonger.

Notamment, il se focalise sur l’augmentation mécanique du nombre de représentants dans les formations spécialisées sans jamais interroger les effets de la réduction des champs de compétence des commissions administratives paritaires, la suppression des CHSCT. Il vante les accords collectifs mais tait le fait que le gouvernement piétine ceux qu’il a signé.

Sur le recours aux contractuel.les, le document est écrit pour recruter toujours plus d’agents sous contrat et aggraver la précarité. C’est une machine de guerre contre le statut général des fonctionnaires.

On voit bien quelle conception du « dialogue social » a le gouvernement avec le projet de décret ASA.

La CGT Fonction Publique a choisi, dès le départ, de ne pas participer à ces réunions. Et la lecture du diaporama de la DGAFP nous donne raison.

En revanche, nous avons envoyé au Ministre AMIEL, le 20 avril dernier, une contribution sur cette revue stratégique qui pose les conditions d’un véritable débat ainsi qu’une lettre ouverte demandant des mesures immédiates sur l’augmentation du point d’indice de rémunération et son indexation sur l’inflation et l’ouverture d’une véritable négociation salariale. A ce jour, cette interpellation est restée sans réponse.

La CGT Fonction publique réitère sa revendication d’abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique. Elle participera aux nécessaires mobilisations pour l’augmentation des traitements, salaires, pensions et retraites et pour l’amélioration des droits des agent.es.

Montreuil ; le 04 mai 2026